

10.09.2024

**Championnats suisses Juvenile patinage artistique 2025  
Femmes U14 et hommes U14  
Championnats suisses Young Novice patinage artistique 2025  
Femmes U12**

**21 - 23 février 2025, Freizeit- und Sportarena, Adelboden**

**PUBLICATION**

<b>Responsable</b>	Swiss Ice Skating
<b>Organisateur</b>	<a href="#">Eislaufclub Thun</a>
<b>Lieu</b>	<a href="#">Freizeit- und Sportarena Adelboden</a> , Landstrasse 30 , 3715 Adelboden
<b>Grandeur de la surface</b>	30 x 60 m
<b>Musique</b>	Fichier musical MP3

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2024 de l'artistique et aux règlements Swiss Ice Skating.

**Concours Femmes/Hommes**

**Court et libre** Voir règlements ISU 2023 et [conditions de participation CS 2025 / conditions de participation annexe 1 / conditions de participation annexes 2-4](#)

**Doping** Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les [statuts](#) de Swiss Ice Skating, chapitre XVII, par. 50, les "[Regulations](#)" ISU et les directives de [Swiss Olympic](#).

**Program Content Sheet** Les "[Planned Program Content Sheet](#)" pour la danse rythmique et le programme libre doivent être remis par les patineurs à l'occasion du premier tirage officiel comme suit :

- en quatre exemplaires, à condition que les éléments des deux disciplines (danse rythmique et programme libre) soient inscrits sur le même formulaire
- en double exemplaire par formulaire (= total de 4 exemplaires), si les éléments des deux disciplines (danse rythmique et programme libre) sont inscrits sur deux formulaires différents.

**Licences** En cas de participation, les patineurs doivent posséder une **licence valable** et être membres d'un club de Swiss Ice Skating. Ils sont tenus de présenter leur attestation de licence valable au juge-arbitre lors du tirage au sort.

**Réglementation des étrangers** Les patineurs et patineuses étrangers sont autorisés à participer aux Championnats suisses conformément au [règlement](#) des licences de Swiss Ice Skating en vigueur (point 3. Participation aux compétitions nationales).

<b>Inscriptions</b>	Seules les inscriptions sont valables qui seront directement faites par moyen du <a href="#">Système des membres</a> :
<b>Photos</b>	Afin de pouvoir publier des photos actuelles dans le programme des Championnats suisses, nous demandons aux athlètes qui s'inscrivent aux Championnats suisses d'envoyer une photo actuelle à leur club ou à <a href="mailto:info@swissiceskating.ch">info@swissiceskating.ch</a> avec indication du numéro de licence, du nom et du prénom au format jpg ne dépassant pas 500 KB. Les personnes dont la photo actuelle figurait déjà sur la licence de l'année dernière ne doivent pas envoyer une nouvelle photo.
<b>Délai d'inscription</b>	<b>12 décembre 2024</b> Des inscriptions après ce délai ne seront plus possibles
<b>Finance d'inscription</b>	CHF 330.-- / patineur/euse individuel/le  <b><u>À payer jusqu'au 7 février 2025</u></b> au compte Postfinance IBAN CH02 0900 0000 8400 5561 2 de Swiss Ice Skating avec mention « <b>CS Juvenile/ Young Novice</b> ».  <u>Prière de payer les finances d'inscription seulement après publication des patineuses qualifiées!</u>
<b>Responsabilité</b>	Swiss Ice Skating et les organisateurs ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.
<b>Logement et entretien</b>	Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.
<b>Renseignements</b>	Monsieur David Guggisberg E-Mail: <a href="mailto:d.guggisberg@bluewin.ch">d.guggisberg@bluewin.ch</a>

Les détails concernant le programme seront envoyés aux participants après le délai d'inscription.

SWISS ICE SKATING

**REMARQUE:**

- Pas d'inscriptions tardives
- Paiement tardif mène à l'exclusion
- La finance d'inscription ne sera pas remboursée